



Dernière mise à jour : 27 septembre 2024

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Veuillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

ESCALE	EXIGENCES EN MATIÈRE DE VOYAGE
HIVER 2024/25 ÉMIRATS ARABES UNIS, QATAR, BAHREÏN, ÉMIRATS ARABES UNIS ÉMIRATS ARABES UNIS, QATAR, BAHREÏN, ÉMIRATS ARABES UNIS	PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS Pour l'embarquement ou le transit à Doha, la validité résiduelle DOIT être de 6 mois, sans quoi tous les passagers en transit resteront à bord et ne pourront pas descendre à terre. - POUR TOUS LES DÉTENTEURS D'UN PASSEPORT LISTÉ CI-DESSOUS, LE VISA DES ÉMIRATS ARABES UNIS SERA DÉLIVRÉ À L'ARRIVÉE : Allemagne, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Biélorussie, Belgique, Brésil, Brunei, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Honduras, Hong Kong (RAS de Chine), Hongrie, Île Maurice, Îles Salomon, Islande, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kiribati, Le Salvador, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macao, Malaisie, Maldives, Malte, Mexique, Monaco, Monténégro, Nauru, Norvège, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Paraguay, République populaire de Chine, Pérou, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Saint-Marin, Serbie, Seychelles, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Le Vatican, Ukraine, Royaume-Uni, Uruguay - POUR TOUS LES DÉTENTEURS DE PASSEPORTS NON MENTIONNÉS CI-DESSUS, IL EST NÉCESSAIRE DE DEMANDER UN VISA MULTIPLE POUR LES ÉMIRATS ARABES UNIS AVANT LEUR ARRIVÉE EN ENVOYANT UNE DEMANDE DE VISA À : visa@sharftours.com TRANSIT BAHREÏN : Toutes les nationalités en transit peuvent débarquer sans visa. - Ressortissants iraniens : autorisés à embarquer à Dubaï / Abu Dhabi, mais ils ne sont pas autorisés à débarquer lors de l'escale à Bahreïn : les passagers peuvent rester à bord du navire. QATAR : 1/ EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT : Vérifiez sur le lien suivant tous les passeports nationaux et officiels nécessitant un visa : https://www.visitqatar.qa/intl-en/plan-your-trip/visas Consultez sur le lien suivant la liste des ressortissants éligibles pour obtenir une exemption de visa à leur arrivée* au Qatar : https://visitqatar.com/intl-en/practical-info/visas/visa-details * Les ressortissants indiens, iraniens, pakistanais, thaïlandais et ukrainiens doivent avoir une réservation préalable effectuée via le site web Discover Qatar avant de se rendre au Qatar afin d'obtenir un visa à l'arrivée. En raison d'une réglementation locale stricte en matière d'immigration, tous les passagers embarquant à Doha doivent savoir qu'une fois enregistrés et montés à bord, ils ne seront plus autorisés à se rendre à terre. Dans ce cas, ils peuvent déposer leurs bagages au terminal, visiter la ville et seulement après leur retour au terminal, procéder à l'enregistrement et monter à bord du navire. 2/ TRANSIT : Les passagers ne sont pas contraints de demander un visa. Des exceptions s'appliquent pour certains pays et le service d'immigration local détermine si les passagers peuvent ou non débarquer à terre.

	ASSURANCE AU QATAR Les personnes qui se rendent au Qatar peuvent être tenues de souscrire une police d'assurance maladie pour visiteurs qui les protégera pendant leur séjour au Qatar, dans le cadre de la procédure de demande de visa. Pour plus d'informations sur la manière d'obtenir une assurance maladie pour les visiteurs, veuillez consulter le site du ministère de la santé publique - « »Mandatory Health Insurance Scheme« » (moph.gov.qa) ou la page VisitQatar Health Insurance (http://bit.ly/3JLya8r).
--	--